



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2022-027**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 8 mars 2022**

L'an deux mil vingt-deux le mardi 8 mars à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/03/2022

Date d'affichage 03/03/2022

---

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

Procurations : 2

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

**Étaient absents excusés** : Monsieur Julien MOREAU a donné son pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN, Madame Véronique BOISARD a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS.

**Était absent non excusé** : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élu secrétaire de séance.

**AJOUT D'UNE COMMISSION MUNICIPALE « AMENAGEMENT BEAUSOLEIL »**

Rapporteur : Anthony ROULLIER

**Présentation de la décision**

Dans le cadre du prochain projet phare « Aménagement Beausoleil » de la commune et afin de mener au mieux ce projet, il convient de créer une nouvelle commission municipale.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal qui le souhaitent, de faire partie de cette nouvelle commission.

Commission	Responsable de la commission	Membres de la commission
Aménagement Beausoleil	Anthony ROULLIER	Danielle GUILLERME-CAOUS Pascal LIVENAIS Anaïs LAUTRU Bernard THIREAU Florence CHASSÉ

Envoyé en préfecture le 11/03/2022

Reçu en préfecture le 11/03/2022

Affiché le 08/03/2022

**SLO**

ID : 053-215300260-20220308-2022\_027-DE

Monsieur le Maire indique également que des membres hors conseils pourront être amené à participer aux différents travaux de la commission.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 12 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 8 mars 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER

